

# S o m m a i r e

---

Avant propos

Introduction

A. Martil : VILLE EN EXPANSION

- A.1. Démographie galopante
- A.2. Extension urbaine soutenue

B. ATOUTS ET POTENTIALITES

- B.1. L'environnement régional prometteur
- B.2. Un cadre physique favorable
- B.3. Le tourisme comme vocation
- B.4. Un noyau universitaire qui se consolide

C. CONTRAINTES ET FAIBLESSES

- C.1. Urbanisation déséquilibrée et prédominance du sous-habitat
- C.2. Contraintes physiques et environnementales
- C.3. Faiblesse en équipement d'infrastructure et socio-collectifs
- C.4. Diversité perdue de l'activité économique
- C.5. Le budget communal
- C.6. Rôle limité de la société civile

D. CONCLUSIONS RECOMMANDATIONS

- D.1. Le tourisme et l'animation touristique
- D.2. L'activités économiques et l'emploi
- D.3. L'environnement, facteur d'attraction
- D.4. Qualification de l'espace urbain
- D.5. Voirie circulation et parking
- D.6. Gestion et finances locales

## Avant propos

Le présent rapport rentre dans le cadre de l'étude « Plan stratégique de Martil » confiée par Forum Urbain Maroc FUM au BET formé des consultants Mekouar M. N. et Abdellaoui M.

La première phase de cette étude a pour objet de faire le diagnostic territorial de Martil, aussi bien sur le plan économique et social, que sur celui de l'organisation spatiale avec le degré d'équipements d'infrastructure et socio-collectifs. Elle porte également un regard sur la gestion locale (ses capacités et possibilités) et sur le niveau participation de la population (ONG, associations de quartiers) au développement de leur cité.

La deuxième phase de l'étude devrait établir une stratégie globale de développement et de gestion à moyen terme, sur la base des conclusions recommandations du diagnostic général, faisant apparaître la vocation principale de la ville (le vecteur principal et les autres secteurs d'accompagnement).

La troisième mission consiste à définir un « Plan d'actions prioritaires », constitué d'un certains nombre de projets qui traduisent la stratégie globale, selon un ordre de priorité qui tient compte du niveau d'intérêt et des possibilités de réalisation.

Dans toutes ces étapes de l'étude des concertations sont prévues avec le FUM et les acteurs locaux (Agence Urbaine de Tétouan et comité de pilotage). Une journée d'étude couronnera l'ensemble de ces travaux, avec un exposé illustrée, sur la problématique et les différentes conclusions.

## Introduction

---

Le devenir de la commune de Martil reste, comme par le passé, très lié au développement des relations avec le pôle principal de l'armature urbaine locale, à savoir la ville de Tétouan et à la mise en valeur des potentialités du cadre naturel du littoral dans son ensemble.

Les potentialités naturelles de l'axe Tétouan - Martil - Mdiq - Fnideq (agriculture, forêts, pêche ...) et les investissements publics en équipements d'infrastructure (routes, barrages, ports de plaisance et de pêche..) permettront incontestablement la valorisation de ce littoral qui abrite déjà de nombreux projets touristiques et immobiliers et jouit d'une situation exceptionnelle de proximité d'un des grands pôles touristiques au niveau international.

Cependant, ces aménagements et équipements sur le littoral, en péri urbain, demeurent insuffisants pour un développement intégré de toute la côte tétouanaise, qui exige une valorisation, urbaine et sociale, des composantes de cet ensemble (Tétouan et ses trois satellites).

Ces agglomérations, qui sont nécessaires à l'espace touristique littoral, comme arrière base de vie permanente, ne pourraient continuer dans la tendance actuelle de croissance sans qualité urbaine, dominée par le sous habitat et la marginalité.

Dans cette conurbation future qui ne veut pas dire son nom, Martil restera intimement liée à la ville de Tétouan, comme quartier résidentiel tranquille et aéré, en plus de sa fonction de station balnéaire de rayonnement national, avec de nombreuses résidences touristiques et équipements d'accompagnement.

## A. Martil : VILLE EN EXPANSION

---

La commune urbaine de Martil s'étend sur une superficie de 33,50 km<sup>2</sup>, soit 1,03% du total de la province et 4,31% de sa population.

Son périmètre a connu une extension importante en 1992, par l'intégration du village touristique Cabo Négro et le versant sud de la colline boisée Taïfor, le golf et sa zone de touristique ainsi que et des terrains agricoles à l'ouest jusqu'à la route de Sebta. Il a par contre, perdu la zone industrielle qui fait actuellement partie de Tétouan Al Mandri.

La commune est limité la mer à l'Est, les municipalités de Mdiq et Tétouan, les communes rurales El Malalyenne et Azla. Son territoire abrite la ville de Martil, un village touristique important (Cabo Négro) et de petites agglomérations (Foum El Oullek, Mahjour, Souani).

La topographie se caractérise par deux unités distinctes :

- La plaine de Martil d'un millier d'hectares, presque entièrement au niveau de la mer.
  - Les collines Kodiat Taïfor, avec des pentes de 25-30%, un point culminant à 332m.
- Le contact avec la mer est constitué de falaises ou de longues et larges plages sablonneuses.

Le climat, sous la double influence maritime de la Méditerranée et l'Atlantique, se caractérise par des étés doux ensoleillés, des hivers tempérés humides et des vents assez fréquents (surtout le chergui ou vent d'Est). La température varie entre 25 et 10c, et la moyenne des précipitations est de 760mm par an.

### A.1. Démographie galopante

---

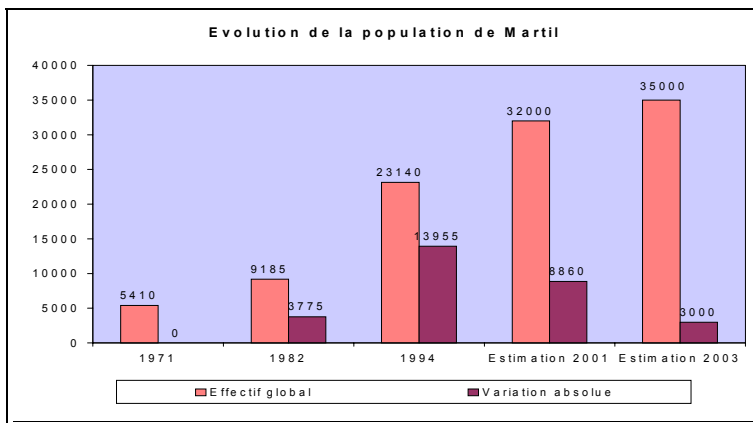
Martil compte actuellement une population de près de 35 000 habitants, soit près de 48% de plus que lors du dernier recensement de 1994 ; Le taux de croissance annuelle a été de 4.65% environ, entre 1994 et 2003.

Ainsi cette ville domicilie près de 5% de la population de la province de Tétouan et plus de 7% de sa population urbaine ( respectivement 4,31% et 6,30% lors du recensement de 94).

#### Evolution de la population de Martil 1971-2003

Variables Année	Recensements			Estimations	
	1971	1982	1994	2001	2003
Effectif global	5 410	9 185	23 140	32 000	35 000
Variation absolue	-	+3775	+13 955	+8 860	+ 3000
Variation en pourcentage	-	69,8%	151,9%	38,28%	9,37%
Taux d'accroissement annuel	-	5%	7,9%	4,7%	4,5%

Source : 1971 et 1982,1994 recensements, 2001 estimation PA, 2003 estimation présente étude



La croissance démographique, globalement élevée durant les dernières décennies, a été particulièrement forte entre les recensements de 1982 et 1994, à cause d'une immigration importante touchant plus de 45% des ménages.

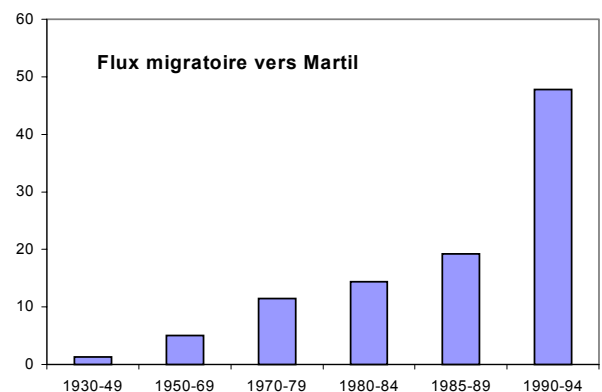
Ainsi, en 5 ans (entre 1990 et 1995), Martil a connu un nombre d'immigrants représentant près de 48% de l'effectif total des migrants depuis 1930.

Avec un taux de croissance naturelle de 1,74% par an (292 naissances et 118 décès pour 2002), l'immigration demeure l'élément moteur de l'accroissement démographique (plus 1000 personnes / an).

### Flux migratoire vers Martil

Périodes	Population immigrée
1930-1949 (20 ans)	1,32
1950-1969 (20 ans)	5,04
1970-1979 (10 ans)	11,48
1980-1984 (5 ans)	14,43
1985-1989 (5 ans)	19,24
<b>1990-1994 (5 ans)</b>	<b>47,79</b>
Total	100

Source: exploitation feuilles ménages (1994)



Parmi quelques caractéristiques démographiques et sociales :

- Une taille moyenne des ménages 4,82 ;
- Plus de 35% de la population a moins de 15 ans, 60% entre 15 et 60 et 5% plus de 60 ans ;
- Près de 40% sont célibataires, pour 55% de mariés ;
- Le taux de scolarisation dépasse 80%, l'analphabétisme touche 38% (52% de femmes) ;
- Le taux d'activité est de 35%, le chômage atteint 16,50% ;
- Les salariés constituent 71% des actifs occupés, les indépendants près de 20%.

## A.2. Extension urbaine soutenue

Martil, était vers 1980 un village tranquille, avec des cabanes de pêcheurs en front de mer et quelques résidences secondaires pour les habitants de Tétouan (population fixe : 9000 h).

Durant les deux dernières décennies, le centre a connu un taux de croissance démographique des plus forts au Maroc, faisant passer la population de 9185 en 1982 à 35 000 actuellement.

Comme conséquence directe de cette dynamique démographique, une extension urbaine proportionnelle, au détriment de la plaine agricole limitrophe et de l'espace littoral.

Mais à Martil, l'urbanisation doit aussi compter les vastes superficies, support à la réalisation des résidences secondaires, qui absorbent une part importante des zones d'extension.

On estime ainsi à près de 300 nouvelles constructions réalisées chaque année depuis 1993, dont au moins 120 non réglementaires.

La densité dans la commune (appliquée au territoire actuel de 3350 ha) est passée de 160 h/km<sup>2</sup> en 1971, 270 h/km<sup>2</sup> en 1982, 700 h/km<sup>2</sup> en 1994 et 10.50 h/km<sup>2</sup> actuellement.

## **B. Atouts et potentialités**

---

Tout programme de développement s'appuie et valorise en priorité les richesses locales.

Martil ne manque pas d'atouts pour construire un cadre de vie bien meilleurs pour ses habitants et ses nombreux visiteurs.

D'abord son cadre physique et richesses naturelles incontestables; Ensuite son environnement régional qui possède déjà d'un capital touristique reconnu et qui connaît une certaine dynamique de développement, ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la ville.

D'autres atouts existent et demandent à être exploités, dont la présence de l'université qui regroupe des capacités et compétences ignorées.

Parmi les atouts de la ville :

- La proximité de l'Europe, principal centre émetteur pour le tourisme ;
- L'existence d'un aéroport collé au territoire de la commune ;
- Le patrimoine culturel : Médina de Tétouan, des sites archéologiques... ;
- La richesse naturelle pour un tourisme écologique : chasse, randonnées, paysages ;
- La pêche sous exploitée par l'absence d'infrastructure dont les ports ;
- La diversité géographique: plaine, plage, montagne boisée, dorsale calcaire, barrage, lagune ;
- La grande plage rectiligne de sable fin et clairs.

### **B.1. L'environnement régional prometteur**

---

L'environnement régional pour Martil c'est Tétouan, son littoral et la ville de Tanger ;

Cette région, dispose sur le plan physique de richesses exceptionnelles : (détroit, littoral méditerranéen et atlantique, montagnes, forêts naturelles et boisements), qui font l'attrait des d'estivants et permettent le développement de l'activité touristique.

Sur le plan économique, cette région connaît une mutation importante avec les grands équipements d'infrastructures, réalisés ou en travaux, des zones franches et d'activité économiques en cours de valorisation ou en projet...

Parmi ces infrastructures :

- L'autoroute Rabat Tanger, derniers tronçon en cours ;
- Le Gazoduc existant ;
- Centrale hydroélectrique de Tahaddarte en cours ;
- Des barrages, réalisés et en cours ;
- Le parc éolien, en fonctionnement ;
- Le Port à O. Rmel ;
- La ligne de Chemin de fer pour desservir le port, en projet ;
- Le tronçon de la rocade méditerranéenne réalisée ;
- Le dédoublement de la voie Tétouan Fnideq, en cours.

Au niveau de l'industrie, en plus des zones industrielles anciennes à Tanger et Tétouan, plusieurs sites et parcs sont à inscrire dans l'équipement de la région dont :

- La zone franche de Tanger, en cours de valorisation ;
- La zone industrielle de Gzenaya, en cours ;
- Les zones franches projetées avec le grand port ;
- Les zones franches commerciales prévues à Fnideq.

### **B.2. Un cadre physique favorable**

---

Le territoire de la commune Martil fait partie du littoral de Tétouan, qui constitue le meilleur tronçon de la côte méditerranéenne Nord du Maroc. Un linéaire de près de 50km d'eau claire et plages sablonneuses avec comme seule interruption la colline boisée de Koudiat Taïfor.

Un décor de montagne (la dorsale calcaire) entoure cet ensemble, offrant une variation de paysages et d'attraits et des possibilités de chasse et de randonnées.

Cette situation a permis, dès la fin des années 60, l'installation d'unités d'aménagement touristiques et projets divers, dont certains de renommée, avec marinas et autres équipements d'accompagnement. Martil dispose en plus de l'atout particulier de la présence, dans ce paysage, d'une petite plaine.

Ainsi, les attraits paysagers, la qualité des plages, et la présence d'équipements touristiques importants, permettent, en plus du tourisme balnéaire prédominant, la possibilité de développer l'écotourisme sur les sites d'intérêts écologique ( Koudiat Taifor ou massif de Cabo Negro, lagune Smir..) et un tourisme de découverte du monde marin, de croisière de visite le long de la côte et de pêche.

### B.3. Dynamique touristique

Durant les vingt dernières années, la base économique de Martil a certainement évolué par le fait d'abord du dernier découpage administratif de 1992, intégrant d'importantes structures touristiques et de vastes zones agricoles mais détachant la seule zone industrielle de la région.

Par ce nouveau découpage, Martil se voit renforcé en capacités d'accueil touristiques avec des structures importantes telles que le Golf, le Club Med et le millier d'appartements et résidences touristiques du vieux village et ses extensions.

Cet apport constitue également un rééquilibrage dans le type et niveau de standing, Martil étant connue généralement pour son tourisme populaire et de masse, presque exclusivement national (à dominante chez l'habitant).

A l'intérieur du périmètre de la ville elle-même, de nombreux projets à caractère touristique ou résidentiel de taille importante, sont venus renforcer le secteur et ses structures d'accueil (Chams, Cités Jardins...).

#### Le Tourisme comme locomotive

La commune abrite actuellement, un total de 500 chambres d'hôtel, toutes catégories et 1900 résidences touristiques (appartements, chalets, villas). D'autres sont en projet et concernent une centaine de chambres d'hôtel et quelques 700 résidences (appartements villas..).

Hôtels et VVT	Capacité ch.	Résidences tourist.	Capacité logts
H Petit mérou	20	le lotissement Golf	166 appts+ 50 villas
Club Méd	307 exist.,103 proj	Lotist montagne Cabo	200 parcelles villas
Etoile de mer **	32	les jardins de Cabo	300 appts env.
Diafa *	45	Village Cabo	450 appts +50 villas
Monafiory NC	24	Cités Jardins	350 appts
Marhaba NC	20	Chams (ERAC)	480 exist, 460 proj
Los mares NC	31	Amendis	18
Badine NC	Fermé	COS Adala (Justice)	12
Rif NC	12	Orlando	10
Hostal Nouzha NC	06	Restinga	17
<b>Total</b>	497 + 103	<b>Total</b>	1803+460 Appt et 300 villas et lots

Par ailleurs, trois campings existent à Martil, dont un « Al Boustane » bien équipé, avec restaurant piscine et plantation, le camping Municipal sur 3 ha mais d'équipement très moyen et le troisième médiocre, à proximité de l'oued El Maleh.

Ainsi, et malgré le grand problème de la saisonnalité qui réduit énormément la création d'emplois permanents, et malgré le manque en équipements d'animation, le secteur du tourisme connaît une réelle dynamique de développement, principalement au niveau des structures d'accueil vastes et variées.

Il reste ainsi le principal secteur dynamique et vecteur du développement futur.

Ailleurs, dans d'autres secteurs économiques, c'est la régression ou la stagnation :

- L'industrie, après le détachement de la Z.I. ne connaît aucune création d'unité nouvelle ;
- La pêche qui demeure artisanale sans l'amélioration de ses équipements, est en régression au niveau de la production (146 tonnes en 1994, 91 en 96 et 40 en 98) ;
- L'agriculture de la plaine de Martil, qui se voit réduire chaque année sa superficie utile, donc sa production, par l'extension de l'habitat non réglementaire.

Seul le tertiaire (administration et service), connaît une certaine dynamique qui suit le mouvement de croissance démographique et urbaine.

Le tourisme de masse implique plusieurs effets sur le fonctionnement et l'économie de la ville :

- Promotion de l'activité d'hébergement chez l'habitant ;
- Difficultés de circulation et de stationnement ;
- Développement des activités saisonnières ;
- De fortes demandes en divers services et produits de consommation.

#### **B.4. L'université : Potentiel scientifique non exploité**

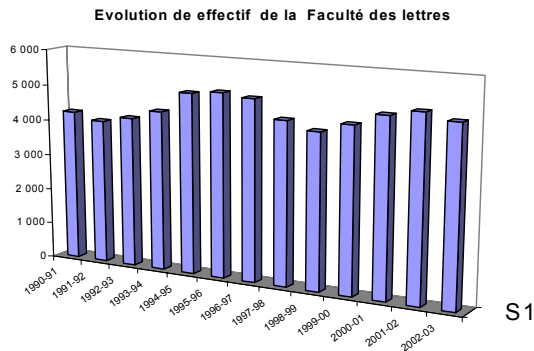
Martil abrite une faculté des lettres, une annexe de la faculté de droit, une école normale supérieure ENS, ainsi que le siège du rectorat.

Le noyau universitaire a démarré en 1982 avec quelques départements dépendants de l'université de Fès, il a ensuite évolué pour comprendre une faculté des lettres indépendante puis une annexe de la faculté de droit au début de l'année universitaire 2002-2003.

#### **Evolution de effectif des étudiants, dans le noyau universitaire de Martil (1992 - 2003)**

Année	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03
Total	4 206	4 464	5 050	5 139	5 049	4 551	4 329	4 590	4 913	5 076	6100*

\* compris 1200 étudiants de la nouvelle annexe de droit



Actuellement, on compte environ 6200 étudiants à Martil, soit près de 40% de l'effectif global de l'Université Abdelmalek Essaadi, domiciliée dans la région Tanger-Tétouan.

Cependant, faute d'équipements nécessaires (résidences, réfectoires, bibliothèques et autres équipement d'animation), ainsi que par manque d'une vision d'intégration aux préoccupations de la cité, celle ci ne tire pas un profit réel de l'existence de l'université en son sein.

La participation du secteur privé au niveau de l'équipement universitaire peu être efficace (résidences, restaurants...).

Au niveau de la recherche, un partenariat multi sectoriel (Administration, Collectivité, secteur privé) sera bénéfique à tout le monde et notamment à la municipalité de Martil.

- Le pourcentage des étudiantes dépasse 50% du total des inscrits (depuis 12 ans) ;
- L'annexe de la faculté de droit, créé cette année à Martil augmente les effectifs et les équipements, 1200 étudiants, 16 professeurs, 6 fonctionnaires, 6 amphithéâtres, 10 salles de TD ;
- Martil abrite en 2002-2003 plus de 40% des inscrits de l'Université Abdelmalek Saadi.



## C. Faiblesses et contraintes

---

Martil ne profite pas de tous les atouts et richesses qu'elle possède, de nombreuses contraintes physiques ou institutionnelles ajoutées aux limites et faiblesses de gestion entravent l'essor global que peut permettre ce potentiel.

### C.1. Urbanisation déséquilibrée et prédominance du sous-habitat

---

#### L'organisation spatiale de Martil en 2003

Village de pêche et station estivale implantés par les espagnoles, Martil s'est développé depuis les années 1950 dans deux directions principales, l'une vers le nord longeant la plage (front de mer) et l'autre vers Tétouan le long de la rive gauche de l'oued.

Ces deux axes étaient séparés par des constructions dispersées qui se sont densifiées depuis pour constituer un tissu urbain désarticulé et sous-équipé d'habitat clandestin.

Actuellement, le centre urbain de Martil est articulé en cinq secteurs distincts :

- Le secteur de la plage, d'une largeur approximative de 250m et d'une longueur d'environ 3,5 Km (superficie estimée à 80ha), est occupé par des constructions à usage principalement estival, dont les premières tranches de deux opérations importantes « Cités jardins » et « Shems » situés sur le front de mer et à caractère essentiellement touristique ;
- La zone d'habitat réglementaire totalisait une cinquantaine d'hectares en 1991 dans un tissu assez compact d'environ 44 parcelles à l'hectare et située autour du noyau central et entre l'ENS et le bras mort de l'oued Martil, cette zone s'est largement développée et densifiée surtout par la valorisation des nombreux lotissements réalisés à la fin des années 80 – début des années 90, et par la transformation de certaines villas ou logements économiques anciens en immeubles collectifs. Actuellement, la surface globale occupée par cette zone dépasse les 100 hectares avec des densités variées, en fonction du degré de valorisation des lotissements équipés (Oum Kaltoum, FOS des TP, SNEC, Hajoui, Ouaziza...) ;
- La zone d'habitat clandestin, situé d'une part au nord et à l'ouest de l'ENS jusqu'à la périphérie (quartiers Catalan, Sakia Défel, Chbar...), et d'autre part sur les terrains entourés du bras mort de l'oued Martil (quartier Diza). L'ensemble représente une superficie totale d'environ 144 ha. Le nombre de parcelles à l'hectare offre une certaine possibilité de densification horizontale dans le cadre d'opération de restructuration, la taille moyenne des parcelles étant de 92 m<sup>2</sup> ;
- La zone d'extension urbaine est constituée d'opérations à caractère essentiellement d'habitation (108 ha) en cours de valorisation, qui sont situées de part et d'autre de la route de Tétouan. Ces opérations présentent encore de larges possibilités de valorisation et sont donc à comptabiliser, en partie, avec les zones d'extension ;
- La périphérie rurale proche est occupée par des cultures maraîchères et quelques constructions dispersées. Elle est soumise à une forte pression de l'extension urbaine.

L'ensemble de ces secteurs urbains totalise une superficie urbanisée d'environ 380 ha.

Cette superficie est répartie selon plusieurs types d'utilisation des sols. L'habitat représente en superficie nette environ 11,5% de la superficie urbanisée. Les équipements collectifs totalisent quant à eux une emprise au sol d'environ 5,5%, et la voirie représente environ 15% de la superficie urbanisée. Au nombre des autres utilisations, on compte le camping, les plages, les zones de servitude qui concernent une centaine d'hectares (24%). Il faut enfin retenir l'importance des superficies de terrains consacrés aux projets touristiques et aux opérations d'habitat en cours de valorisation : 164 ha bruts au total (44% de la superficie urbanisée).

#### Caractéristiques du parc logements

Le cadre bâti de Martil (5650 logements en 1991 et près de 12 000 en 2003) se caractérise par la prédominance de l'habitat non réglementaire et sous-équipé (quartiers clandestins), ce type d'habitat représenterait près 36% du parc logement (40% en 1991). Le recul s'explique par l'importance grandissante de la part des logements inoccupés représentant généralement des résidences secondaires (Shems, Cités jardins ..) réalisés durant la dernière décennie.

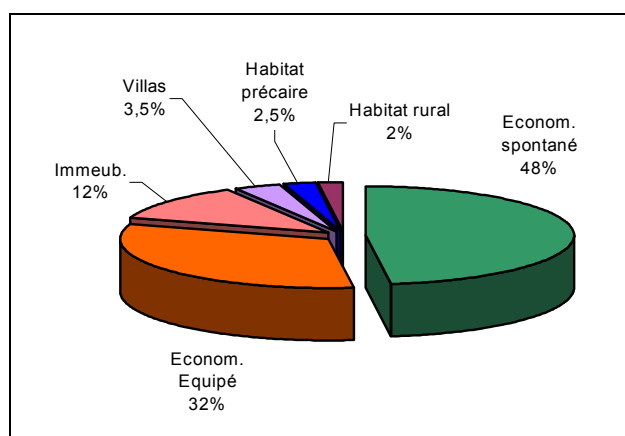
Les quartiers clandestins se localisent essentiellement dans la plaine de Martil (Catalan, Sakia Défel, Chbar, Ahrik...) ainsi qu'à l'intérieur du bras mort de l'oued (Diza) et occupent environ 144 hectares (75ha en 1991), soit près de 36% de la superficie brute urbanisée.

Cette situation met en évidence l'importance des actions à mettre en oeuvre en matière de restructuration et de prévention de l'habitat clandestin.

### Logements selon la typologie d'habitat (en %)

	Econ. Spont	Econ. Equipé	Imm.	Villas	Précaire	Habitat Rural	Total
Parcelles bâties	48%	32%	12	3,5%	2,5%	2%	100%
Logts.	36%	30%	28%	2,5%	2,0%	1,5%	100%
Log/parc.	1,2	1,5	6,2	1,3	1,0	1,0	2,1

Source : Estimations par actualisation de l'Enquête ménages



Parmi les autres types d'habitat, l'économique représente la part importante de 30% du parc logements, les immeubles occupent 28% (24% en 1991) alors que les villas sont sous représentées et accusent un net recul :

4.3% du parc en 1991 et 2% actuellement (transformation de nombreuses villas en immeubles au centre ville).

Les types de parcelles bâties

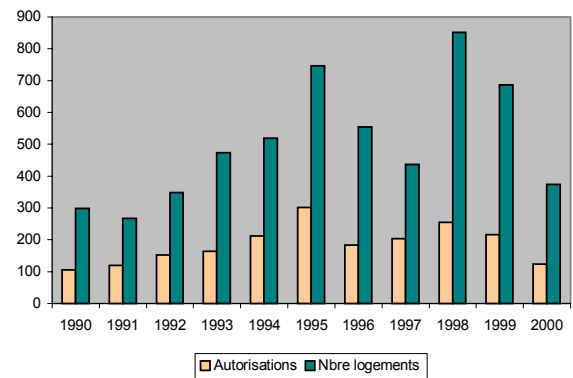
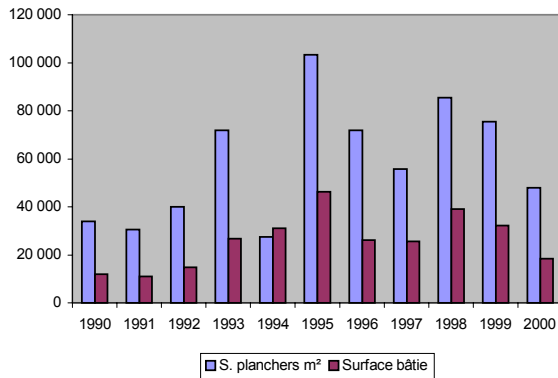
Parmi les caractéristiques du parc logement :

- Seuls 34% des logements sont dotés d'une douche ou d'une salle de bain ;
- Le raccordement à l'électricité est largement répandu (80%), moins de la moitié du parc est branché à l'eau potable (44%) tandis que le réseau d'assainissement est faible en général ;
- La part des logements inoccupés est estimée à la moitié presque du parc, ce qui révèle l'importance du nombre de résidences secondaires et la vocation de la ville ;
- La densité d'occupation des logements est élevée, 63% comptent plus de trois personnes par pièce ;
- Le statut d'occupation se caractérise par le taux élevé des propriétaires (plus de 60%) principalement dans les zones insalubres, les lotissements économiques et les résidences secondaires.

### Production de logement autorisé par la municipalité

Année	autorisations	S. planchers m <sup>2</sup>	Surface bâtie	Nbre logements
1990	105	33 921	11 872	298
1991	119	30 461	10 970	268
1992	152	40 012	14 795	349
1993	163	71 853	26 722	473
1994	212	27 403	31 063	519
<b>1995</b>	<b>302</b>	<b>103 282</b>	<b>46 258</b>	<b>746</b>
1996	184	71 923	26 248	555
1997	204	55 712	25 671	436
1998	254	85 553	39 081	852
1999	216	75 425	32 164	687
2000	124	47 968	18 415	374

Source : annuaires statistiques du Maroc



Ainsi on note à partir de ces données :

- Une régression du nombre des autorisations de construire, depuis 2000 ;
- La prédominance continue de l'habitat insalubre continue dans la production du logement ;
- Les besoins en logement dépassent l'offre. Ils sont estimés, par le PA à environ 9 750 pour 2013 ;
- La valorisation des lotissements existants (Oum Kaltoum) reste bloquée depuis plusieurs années.

## C.2. Contraintes physiques et environnementales

Deux contraintes physiques majeurs à l'urbanisation sont à prendre en considération, il s'agit :

- D'une part de la nature friable des sols et les très faibles pentes du terrain, ce qui engendre des problèmes techniques importants pour l'assainissement ;
- D'autre part, les débordements de l'oued Martil et oued El Maleh qui occasionnent, en période de crues, des inondations et des zones marécageuses.

Ces deux contraintes ne constituent pas des obstacles insurmontables pour la viabilisation des terrains, qui nécessite des moyens conséquents.

L'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones est donc conditionnée par la réalisation d'un assainissement opérationnel, et une protection adaptée des berges des oueds, pour éviter les risques de débordement.

Par ailleurs, les vents qui sont fréquents à Martil, et principalement le vent d'Est, peuvent être considérés comme une gêne du développement touristique et cause de sa saisonnalité. Des systèmes de protection ou brises vents, sont à encourager dans les projets d'une certaine importance.

L'environnement dans ses différentes dimensions est toujours évoquée dans études et analyses sur Martil, comme un problème majeur, une entrave au développement global alors que, pris en charge, il peut être un atout ou facteur d'attraction. Parmi les aspects négatifs liés à l'environnement :

- L'assainissement : faiblesse de la collecte et surtout absence de traitement ;
- Le bras mort de O. Martil et lagune de O. Maleh : dépotoirs déversoirs pour ordures et eaux vannes ;
- La quasi absence d'espaces verts et jardins publics et la rareté de rues plantées d'arbres ;
- La régression continue de l'espace agricole, avec en plus la contamination de la nappe qui l'irrigue ;
- Le système de ramassage des ordures ménagères : très en deçà des demandes ;
- Les autorisations généreuses pour l'extraction du sables, de différentes formes ;
- Les rejets de certaines unités situées hors du territoire Martil ( COLAINORD, zone industrielle).

Pour le réseau d'assainissement, bien que loin d'être généralisé et largement vétuste, avec de nombreuses fosses mal entretenues et des caniveaux à ciel ouvert, des efforts importants sont en cours par Amendis pour relever le niveau et pallier aux manques (voire chap. infrastructures).

Le problème du traitement reste entier puisqu'en attendant sa résolution (non encore programmée), tout se jette en mer qui constitue la principale richesse de Martil et source de son attraction.

Concernant "le bras mort", et contrairement à l'idée répondue de le combler, il serait plus judicieux de le garder comme plan d'eau avec l'arrêt de déversement d'eaux usées dedans et son assainissement chimique et mécanique (ailleurs on dépense beaucoup pour faire une réalisation semblable).

## C.3. Faiblesse en équipement (infra – sociaux)

### C.3.1. INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT

#### L'assainissement

A Martil, la topographie et de la nature des sols ne permettent pas un assainissement facile par système classique ou gravitation.

Alors que les réseaux existants répondent à des problèmes ponctuels et localisés, la plupart des logements sont assainis par fosses septiques et puits perdus. Les nouveaux lotissements autorisés sont dotés d'un réseau souvent sans raccordement final.

Devant cette situation assez critique, et dans un contexte de forte extension de l'urbanisation et l'essor du tourisme dans le centre, la RDE (puis actuellement Amendis) avait pris en charge l'étude et la réalisation du réseau primaire, et l'extension ou le renforcement de l'existant.

Ainsi, par rapport au programme global 2003 d'Amendis pour l'assainissement dans tous les centres urbains de la Province, établi à quelques 106 M DH, Martil est concerné pour plus de 40 MDH (39% alors qu'elle ne représente que 7% de sa population).

Ce programme 2003 comprend pour Martil :

- L'extension du réseau sur 700ml et 5450ml dans les quartiers Aghras, Catalan, Rmilat, Sakiat Défel... ;
- L'équipement de quartiers sur 10950ml (Lotissements Qods, El Oued, Ahrek et station de pompage) ;
- L'extension du réseau d'eau pluviale ( bassin Diza 200 ml) ;
- Le renforcement du réseau dans certains quartiers sur 6350 ml (Catalan, Sakiat Dfel..).

En plus du renouvellement de la station de pompage de Diza, de l'entretien et curage et grosses réparations (lotissements Hajoui et Tazghiti).

Ces efforts particuliers à Martil, correspondent à une situation des plus défaillantes, dans un site sensible, ou une dégradation avancée de l'environnement est synonyme d'une agonie sur le plan économique...

Mais ces efforts, au niveau du « ramassage », extension et renouvellement du réseau, ne cachent pas l'énorme problème que constitue l'absence de traitement et qui continue à peser sur la ville et menacer son avenir. La station d'épuration, pour Martil ou Martil et Tétouan n'est toujours pas pour demain.

#### L'eau potable

Avant le barrage Smir, Martil était alimenté à partir de quatre ressources : le barrage Nakhla (d'une capacité de stockage d'environ 7 millions de m<sup>3</sup> en 1990, réduites depuis par l'envasement), les sources Yarghist et de Torreta et les 3 forages de Tamouda (d'un débit total de quelques 100 l/s en été).

La production annuelle totale a été d'un peu plus 18 M de m<sup>3</sup> en 1990 pour la zone de Tétouan – Martil, avec une production moyenne par jour de 50194m<sup>3</sup> (578l/s).

Le barrage Smir, a permis de régulariser 17 millions de m<sup>3</sup> par an pour couvrir les besoins en eau potable de toute la côte. De ce fait, l'alimentation de Martil en eau potable ne pose pas problème à moyen terme.

Consommation d'eau en m<sup>3</sup> (Amendis)

Martil	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Usage domestique</b>	<b>1 417 000</b>	<b>1 460 000</b>	<b>1 549 000</b>	<b>1 433 000</b>	<b>1 540 000</b>	<b>1 455 000</b>
U. industriel	255 000	227 000	238 000	220 000	215 000	20 7000
Bains douches	22 000	27 000	30 000	26 000	25 000	21 000
Usage administratif	137 000	126 000	152 000	122 000	110 000	108 000
Bornes fontaines	25 000	32 000	46 000	37 000	57 000	74 000
Total	1 856 000	1 872 000	2 015 000	1 838 000	1 947 000	1 865 000

Pour l'année 2003, le programme de travaux d'Amendis dans le secteur pour Martil, concerne par un budget de 4.875.166 DH (3,69% du programme global du secteur) :

- La conduite de liaison Martil – El Mallalyene sur 970 ml en DN 315 ;
- La conduite de liaison Taïfor – Cabo Négro sur 2300 ml en DN 400 ;
- Le renforcement de conduites sur 600 ml ;
- Des renouvellements et grosses réparations.

## L'électricité

L'alimentation générale de toute la zone de Tétouan – Martil se fait à partir de la connexion au réseau national de l'ONE qui alimente le poste d'Embarrado desservant les différents postes de transformation. Une ligne moyenne tension relie une douzaine de postes basse tension, alimentant l'ensemble du centre.

De manière générale, les installations existantes assurent à Martil une alimentation satisfaisante en terme de puissance. Cependant, la rénovation du réseau existant et les passages progressifs en B2 (220/380v) et en distribution souterraine restent nécessaires.

### Les ventes d'énergie en kwh

<b>Martil</b>	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Eclairage public	1 022 000	1 000 000	1 030 000	1 226 000	1 376 000	1 128 000
Eclairage administ	578 000	800 000	779 000	786 000	761 000	697 000
Eclair particulier	1 784 000	1 560 000	1 678 000	1 612 000	1 765 000	1 740 000
Mixte patente	1 096 000	1 880 000	2 061 000	1 521 000	1 938 000	2 731 000
<b>Usage domest.</b>	<b>8 462 000</b>	<b>9 342 000</b>	<b>10 264 000</b>	<b>10 732 000</b>	<b>11 890 000</b>	<b>12 918 000</b>
F. motrice adm.	163 000	142 000	156 000	108 000	109 000	25 000
F. motrice particul.	903 000	1 020 000	917 000	1 490 000	1 474 000	816 000
MT administratif	401 000	377 000	382 000	400 000	508 000	441 000
MT particulier	8 671 000	9 039 000	9 633 000	9 901 000	11 262 000	11 964 000
Total BT	14 008 000	15 744 000	16 885 000	17 475 000	19 313 000	20 095 000
Total MT	9 072 000	9 416 000	10 015 000	10 301 000	11 770 000	12 405 000
<b>Total</b>	<b>23 080 000</b>	<b>25 160 000</b>	<b>26 900 000</b>	<b>27 776 000</b>	<b>31 083 000</b>	<b>32 500 000</b>

Le programme d'Amendis dans le secteur, concerne en 2003, sur un budget total de 3 747 915 DH :

- Le raccordement MT (quartiers Ahrek, Diza, F. Oullek, Rmilat, O. Maleh, Souani..);
- Le renforcement (Ahrek, Chbar, Diza, F. Oullek, Rmilat, O. Maleh, Aghrass, Souani, Karima);
- La réalisation de postes (Ahrek, Diza, F. Oullek, Rmilat, O. Maleh, lotsst Meriem);
- Compteurs et autres acquisitions et travaux.

## Les déchets solides

La collecte des ordures ménagères a connu une certaine amélioration depuis l'acquisition par la municipalité, début 2003, de quelques camions à benne tasseuse.

Mais la collecte est loin d'être généralisée à tous les quartiers, les zones d'habitat non réglementaires restent souvent les mal desservies à cause de la difficulté d'accessibilité.

Dans ces zones, il serait judicieux de recourir à des moyens plus adaptés (installations de bennes, charrette ou animaux de traits)

## Voirie, circulation et transport

Bien que la topographie et la nature des sols à Martil facilitent la réalisation de la voirie, celle ci est globalement défailante ou dans un état de délabrement avancé, quand elle existe.

Ainsi, le niveau général du réseau existant est très en deçà des besoins d'une agglomération de plus de trente mille habitants et de surface urbanisée de plus de 500ha.

Au niveau des extensions, aucun axe nouveau n'a été ouvert depuis la grande réalisation que constitue la corniche du début des années 90, si on exclue des petits tronçons sans grande importance.

Au niveau de l'entretien, les quelques voies revêtues qui existent sont souvent dans un état de dégradation, avec des nids de poules généralisés et à longueur d'année, des mauvais accotements ou trottoirs inexistantes... Ailleurs, ce n'est que pistes ensablées, sans alignement ni revêtement.

Pourtant, la ville qui compte quelques 35000h, reçoit en été des estivants estimés par centaines de milliers. C'est alors le calvaire pour circuler, stationner ou traverser le centre sur les 3 ou 4km (pouvant demander plus de 90 mn). Et pendant tout l'été, la même scène de voitures stationnant sur les trottoirs et des piétons déambulant sur la chaussée...

La circulation et le parking, surtout en été, peuvent être considérés comme le problème n°1 au niveau de l'organisation de l'espace à Martil. Il est amplifié sans cesse par l'extension anarchique de l'urbanisation.

A ce problème d'encombrement, des solutions à faible coût existent, consistant à l'ouverture de voies de dégagement ou contournement, prévues dans le PA et dont les couloirs sont sauvegardés.

Actuellement, un programme de renforcement - revêtement des axes importants est engagé. La première tranche d'un montant de 7,5 MDH est en cours, financée par un crédit FEC avec une participation de la commune et de la région.

En ce qui concerne le transport, Martil est desservie par plusieurs bus, dont le point de départ et d'arrivée est la ville de Tétouan (ce qui prive la ville de recettes importantes, par le manque d'une gare routière - terminus), une nouvelle ligne avec Fnideq, ainsi que de nombreux taxis pratiquant des prix réduits et constituant le moyen le plus fréquent et régulier.

### C.3.2. EQUIPEMENTS SOCIO COLLECTIFS

#### L'éducation et nationale

L'enseignement préscolaire compte actuellement quelques 25 centres pour 725 enfants dont 322 filles, alors que le primaire compte 6 établissements, entre écoles principales et annexes, en plus d'un collège et un lycée occupant le même terrain :

Ecole ou Gr Scol. Primaire	Quartier adresse.	Superf (m <sup>2</sup> )	Nbre/ salles	Nbre/ niveaux	Elèves		Elèves/ niveaux	Nouv. inscrits
					Total	Fém.		
Rhouni Ahmd	Moh. V	1709	12	24	925	450	38,54	105
Annexe Rhouni	Diza	977	5	10	404	175	40,4	66
M.B Nouçair	S. Dfel	7631	13	26	1030	509	39,62	139
Y.B.Tachfine	Katalan	11865	16	24	910	425	37,92	114
M.B. Abbad	Ahrik	10400	13	26	1090	496	41,92	149
Al Kods	Al Kods	1625	10	10	362	182	36,10	53
<b>Total</b>		<b>34207</b>	<b>69</b>	<b>120</b>	<b>4721</b>	<b>2237</b>	<b>39,34</b>	<b>626</b>
Collège	Av. Massira	6 256	24	36	1423	696	39,53	453
Lycée	Av. Tétouan	18 000	10	14	514	268	36,71	163
<b>Total</b>		<b>58 463</b>	<b>103</b>	<b>170</b>	<b>6 658</b>	<b>3 201</b>	<b>39,16</b>	<b>1 242</b>

Sources : Délégation du MEN.

Durant les cinq dernières années, l'évolution dans le domaine a concerné :

- Des extensions et l'agrandissements avec 21 nouvelle salles ;
- L'effectif des élèves du primaire est passé de 3290 en 97 à 4720 e 2002(moy. 240 nouveaux inscrits/an)
- Le taux d'encombrement est resté stable (68 élèves/classe) ;
- L'encadrement dans le primaire a baissé de 1 enseignant pour 35 élèves en 1990 à 1 pour 39 en 2002 ;
- L'encadrement dans le secondaire a baissé : 1 enseignant pour 16 élèves en 1993 à 1 pour 30 en 2002;
- La réussite au Bac est en progression (21 en 1993 et 55 en 2002) et concerne près de 3/4 élèves.

Pour l'avenir, la délégation de E.N projette, pour les 5 années :

- La construction d'un Groupement Scolaire dans le quartier Souani ;
- La construction du collège Taha Houssein dans le quartier Mountalak ;
- L'agrandissement du lycée Mohamed V.

Et pour les 10 années :

- La construction d'un Groupement Scolaire dans le quartier Foug Al Oullik ;
- La construction d'un collège dans le quartier Ahrik ;
- L'agrandissement du lycée Mohamed V.

Ainsi, au niveau du nombre des établissements, le déficit actuel, en considérant les normes, est de deux écoles primaires et un collège en plus d'un centre de formation professionnelle (de nombreux élèves poursuivent leurs études à Tétouan). Il y a également un problème de répartition, et si le programme établi par la délégation est respecté, il sera en partie absorbé car la population qui continue d'augmenter. Par ailleurs, on peut aisément constater que l'équipement des établissements existants reste rudimentaire (certaines écoles ou annexes sans clôture ni électricité, d'autres manquent de bibliothèque, terrain de sport..).

### La santé

Alors que Martil mérite d'avoir son hôpital propre, eu égard à sa population et son rayonnement en été, elle ne compte qu'un centre de santé pour les besoins sanitaires de bases et une petite clinique du croissant rouge.

L'encadrement médical et paramédical est également déficitaire, aussi bien dans l'établissement public qu'au niveau du privé.

Par contre, la distribution de médicaments est bien assurée, par l'installation en progression d'officines.

### Les autres équipements sociaux et services...

La proximité de Tétouan arrange la population en matière d'équipements administratifs et de service.

Martil compte actuellement :

- Un siège nouveau de la Municipalité avec un Pachalik ;
- Un nouveau commissariat de police ;
- Une grande mosquée et 10 petites ;
- Un terrain de sport sans gradins ni pelouse ;
- Un cimetière de surface déjà insuffisante ;
- Deux petits marchés, sans mesure avec la demande de la saison estivale ;
- Une poste (Barid Al Maghrib) ;
- Une petite Bibliothèque en deçà de la demande ;
- Un siège d'Amendis nécessitant une réfection totale.

En plus de l'agrandissement aménagement et équipement de plusieurs équipements existants, ceux qui manquent sont nombreux :

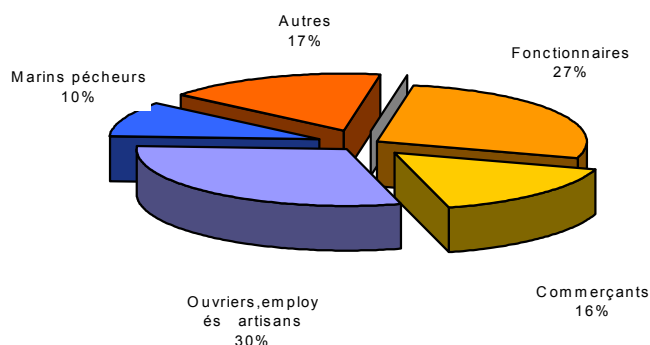
- Un Parc d'attraction de rayonnement régional (animation touristique) ;
- Un grand marché pouvant répondre également aux besoins des estivants ;
- Une maison de jeunes, de culture et foyers pour femmes.. ;
- Un théâtre et salle de spectacles (besoins de la population résidente et estivants) ;
- Des jardins publics et espaces de loisirs ;
- Une salle couverte omnisports ;
- Des postes de police dans les quartiers périphériques ;
- Des postes pour la Protection Civile à proximité de la plage ;
- Des sanitaires douches sur la plage.

## C.4. Diversité perdue de l'activité économique, et saisonnalité du tourisme

### Base socio-économique

La croissance démographique à Martil ne s'est pas accompagnée, ces dernières années, de création d'emplois en nombre suffisant, ce qui a engendré un fort taux de chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi est estimé actuellement à près de 32% de la population active effective ou 10% de la population totale. (source P.A.)

### Structures de l'emploi (Source PA 2001)



Les actifs occupés se répartissent dans les divers secteurs d'activité, à peu près de la façon suivante : 27% sont fonctionnaires dans l'administration, 16% sont commerçants, 30% sont ouvriers, employés ou artisans et 10% sont marins pêcheurs.

Le revenu moyen déclaré est de 2.480 DH par mois et par ménage, dont près de 68% est consacré aux dépenses d'alimentation et 22% au loyer et/ou à l'entretien du logement. La capacité d'épargne des ménages est donc très faible.

### La Pêche

Le secteur de la pêche, bien que pas stratégique et peu prometteur dans la zone, reste un secteur important pour la diversification de la production et des sources d'emploi. Il constitue en plus son apport économique non négligeable, un trait de culture pour les habitants, imprégnant notamment leurs habitudes culinaires.

Année	Production t	Valeurs DH
1990	68	828 000
1991	89	1 094 000
1992	87	1 068 000
1993	71	924 000
1994	146	1 847 000
1995	177	1 991 000
1996	91	1 551 000
1997	44	925 000
1998	40	759 000

- La production a chuté près de 4 fois entre 1995 et 98.. ;
- la production est destinée à la consommation locale, sans participation à l'approvisionnement de la seule unité de congélation et de salaison, implantée dans la zone industrielle ;
- La flottille de pêche dans Martil et ses environs immédiats compte quelques 200 barques.

Source : Annuaire Statistique 1991-1999.

Le déversement en mer des eaux usées sans aucun traitement est à l'origine de la chute progressive des prises et des restrictions, voire interdictions, de pêche de certaines espèces (mollusques) dans la zone, par le ministère des pêches.

Le manque d'un port de pêche et des équipements d'accompagnement est un autre facteur limitatif au développement du secteur.

Pourtant un premier projet de port avait été engagé au début des années 90, dans le cadre d'un accord d'échange avec la Roumanie, les travaux sont interrompus depuis 1996.

Récemment, le ministère des pêches a engagé des études pour la création d'un PDA ou point de débarquement aménagé, moins ambitieux que l'ancien projet comportant une digue.

### L'agriculture

La plaine de Martil, longtemps connue pour sa production de légumes frais très appréciés de la population de la région, est en constante régression sous l'effet de la pression de l'urbanisation, aussi bien d'utilisation touristique qu'immobilière et principalement non réglementaire.

La réduction progressive de la surface agricole (plus de 2400 ha dans les années 70, soit 70% du territoire actuel de la commune), et à peine un millier d'ha actuellement), se répercute évidemment sur la quantité de la production et le taux d'activité dans le secteur. Elle transforme également le paysage et nuie à l'environnement.

La répartition de son utilisation selon les types de cultures était, selon le recensement général agricole de 1996, de 423 ha en céréales, 200 ha en légumineuse et cultures maraîchères, 446 en fourrage, 17 en plantes fruitières et 446 en jachère.

Pour l'élevage, le recensement dénombre un cheptel de 3475 têtes dont les deux tiers de bovins. C'est l'élevage intensif de bovins (production du lait) qui connaît une certaine progression, encouragé par la proximité d'une coopérative laitière dynamique. Les unités de poulets de poules pondeuses sont également présentes dans la zone.

### Les activités de commerce et service

Martil dénombrait 273 locaux d'activités en 1982 et 814 en 1996, soit une augmentation de 541 unités en 14 ans, auxquelles s'ajoutent les activités saisonnières.

L'activité dominante est le commerce (près de 60%), suivie par les services (33% environ). L'artisanat et l'industrie n'occupent dans la structure de l'emploi dans la commune qu'un très faible taux.



Autorisations accordées par le conseil municipal (1980-2002) : **commerces services...**

Année	Nombre d'autorisations			Année	Nombre d'autorisations		
	Permanentes	Saisonnnières	total		Permanentes	Saisonnnière	total
1980	17	24	41	1992	63	64	127
1981	27	29	56	1993	86	119	205
1982	34	43	77	1994	70	143	213
1983	29	46	75	1995	79	152	231
1984	30	38	68	1996	95	186	281
1985	42	55	97	1997	118	232	350
1986	38	27	65	1998	69	250	319
1987	46	43	89	1999	105	260	365
1988	40	31	71	2000	91	300	391
1989	53	35	88	2001	101	315	416
1990	61	19	80	2002	60	300	360
1991	40	26	66	<b>Total G</b>	<b>1394</b>	<b>2737</b>	<b>4 131</b>

Municipalité de Martil

- L'effectif de demandeurs d'autorisations saisonnières présente près de 16 fois plus celui de 1990, alors que les permanents n'ont évolué que très peu ;
- Les autorisations permanentes ne présentent qu'un tiers du total, ce qui laisse penser que le site se transforme en souk pendant la saison estivale ;
- L'année 1992 marque un tournant en ce qui concerne l'évolution du nombre d'autorisations : (127 en 1992 à 416 en 2001).

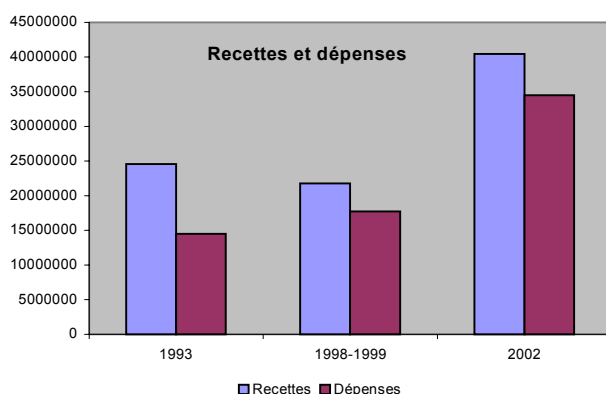
### C.5. La gestion locale : Entre contraintes institutionnelles et déficiences

#### Recettes de la commune pour 3 exercices

Désignation	1993	1998-99	2002
T. Edil/ Im assujettis. T. U.	1 676 559	2 338 978	8 577 560
Taxe Urbaine	314 072	207 006	658 821
Taxe/Ter. urbains. non .bâti	25 525	249 848	361 034
Taxe de séjour	5 834	138 823	733 941
T/licences de Taxis	2 000	8 874	6 400
T. opérations/ lotissement	-	589 320	127 131
D. voirie et T/opérations à la construction	1 429 683	2 313 490	865 040
D. station. Véh. T.Pub.Voy	2 200	11 400	3 700
P. Exploitation des plages	65 349	58 468	59 882
Attribt /Prod Impôt.Patente	308 260	378 577	491 767
Part dans le TVA.	3 846 700	4 386 971	5 949 527
Autres	1 727 280	1 197 080	861 326
<b>Total des réalisées</b>	<b>9 574 867</b>	<b>12 272 510</b>	<b>19 016 221</b>

#### Ventilation des dépenses importantes

désignation	Années financières					
	1993	%	1998-99	%	2002	%
Indem fonction C.Commu	41 465	0,43	59 987	0,9	114 040	0,59
Dépenses du personnel	5 187 354	54,18	7 473 483	60,90	7 677 884	39,58
Carburant & P rechanges	430 143	4,49	426 227	3,47	650 000	3,35
Eau/élect : Cons & entret	1 195 428	12,49	1 415 720	11,53	2 097 448	10,81
Entr chaus, trottoirs...	690 407	7,21	514 707	4,19	99 850	0,51
Fonctionnement / plages	199 826	2,09	148 209	1,21	94 657	0,49
Fonctionnement/ campings	169 961	1,78	49 950	0,41	-	-
Frais/entret Pr communales	109 476	1,14	39 065	0,32	-	-
Loy/imm besoins/services	129 600	1,35	162 000	1,32	60 300	0,31
Remboursement/emprunts	299 333	3,13	24 764	0,20	-	-
Divers	1 121 874	11,71	1 958 398	15,96	8 605 059	44,36
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 574 867</b>	<b>100,00</b>	<b>12 272 510</b>	<b>100,00</b>	<b>19 399 238</b>	<b>100,00</b>



### Situation budget

Désignation	1993	1998-1999	2002
Recettes	24 545 574,13	21 747 770,72	40 464 763,49
Dépenses	14 473 500,83	17 710 811,37	34 482 238,39
excédents	10 072 073,30	4 036 959,35	5 982 525,10

## C.6. Rôle limité de la société civile

Martil compte actuellement plus de 70 associations dont seulement une dizaine active et travaille permanent. Ces associations touchent divers secteurs et pôles d'intérêt :

- Culturelles : Cinéma, Théâtre ;
- De Parents d'Elèves ;
- Corporatistes : les pêcheurs, les commerçants de différents marchés, agriculture et autres ;
- De Développement Global : Mountada Chamal, Moubadarat ;
- Sportives ;
- Environnement ;
- De Femmes et enfant ;
- Les jeunes au chômage ;
- Œuvres sociales ;
- Associations de quartiers.

Il existe une coordination entre ces associations qui a initié certaines actions sans grande réussite (organisation d'un festival en été..).

La grande majorité de ces associations ne dispose pas d'un local, donc sans moyens matériels, et compte essentiellement sur la participation de ses membres.

Globalement l'activité de la majorité de ces associations reste limitée ; Elle dépend principalement du dynamisme de leurs membres, du degré de leur engagement et leur compétence ; A ce propos des stages de formation leur seront d'un grand secours.

Par ailleurs, l'aspect matériel est également primordiale dans le travail associatif ; une aide substantielle aux plus performants peut aider au démarrage (pourcentage du budget de la commune).

## **D. CONCLUSIONS RECOMMANDATIONS :**

---

Dans cette première étape de l'étude, plus portée sur une synthèse diagnostique de la situation actuelle de Martil, et avant l'élargissement de la concertation à la société civile et aux différents acteurs de la ville, un certain nombre de recommandations groupées suivant les axes saillants de l'analyse diagnostique, peuvent être retenues :

### **D.1. Le secteur du tourisme comme locomotive**

Le tourisme est incontestablement le vecteur de développement économique et social de Martil, son essor dépend de plusieurs facteurs :

- La sauvegarde de ce qui fait la richesse de la ville dans le domaine dont la plage, la forêt Taïfor et l'environnement contre la pollution (notamment par le traitement des eaux usées avant leur rejet ;
- L'encouragement de toute activité d'animation touristique (parcs d'attraction et de jeux, salles de spectacles, festivals..), pour sauvegarder et fructifier le capital attraction de la ville ;
- La réalisation de certains équipements constituant des besoins élémentaires des estivants (marchés, terrains et salles de sport, et divers services) ;
- Résoudre en toute urgence le problème de circulation et de parking en été, par des réalisations progressives notamment l'ouverture de voies de contournement et l'aménagement (même sommaire) d'espaces de stationnement ;
- Promouvoir la ville en tant que centre balnéaire parmi les meilleurs du Maroc ;
- Prévoir, à moyen terme, des équipements du type Aquaparc, zoo, grand aquarium...

Parmi les actions prioritaires pour l'animation touristique :

- Maintenir la foire foraine en exigeant l'amélioration de ses installations ;
- Renforcement de la propreté des plages et de la protection civile ;
- Activer l'ouverture des magasins de la corniche (ERAC) ;
- Sortir au plus vite le projet de parc d'attraction (rayonnement régional) ;
- Encourager les copropriétaires dans les ensembles résidentiels, à s'inscrire dans des structures d'exploitation de ces résidences par la location (allonger la saisonnalité) ;
- Encourager à la création d'équipements sportifs et de loisirs (tennis, piscines..) ;
- Organisation d'un festival d'été et d'autres activités culturelles (logo - thème).

### **D.2. La diversification des activités économiques et la promotion de l'emploi**

Compter sur le tourisme comme locomotive ne veut pas dire négliger d'autres secteurs dont l'essor permet de diversifier les sources d'activité et de se prémunir de récessions éventuelles.

Parmi les mesures de diversification :

- La sauvegarde de la plaine (ou ce qui en reste) et l'encouragement de l'activité agricole et de l'élevage laitier. La réalisation de la ceinture verte prévue autour des zones urbaines et touristiques avec un contrôle sévère de la construction, sont les premières mesures dans ce sens ;
- L'accélération des procédures pour la réalisation du port de pêche projeté avec ses équipements d'accompagnement, et l'encouragement des pêcheurs à moderniser progressivement leurs moyens de production ;
- La réalisation d'une petite zone d'activité ( telle que prévue dans le PA) comportant notamment des locaux pour jeunes promoteurs et constituant une place de regroupement de certaines activités nuisible en zones de résidence (mécanique, ferronnerie, menuiserie...) ;
- Encourager l'implantation dans la ville de certains métiers d'artisanat (même s'ils ne sont pas traditionnellement de la région), par des facilités de locaux et autres et création d'un village à terme ;
- La réalisation d'un grand marché municipal et des petits marchés de quartier. L'intérêt évident est de répondre à une demande locale et estivale, mais également la création d'emplois fixes. Ces projets sont généralement faciles à réaliser puisque auto finançables, par les attributaires des boutiques dans un cadre associatif.

### **D.3. L'environnement comme facteur d'attraction**

La dimension balnéaire du tourisme est de plus en plus suppléer, de par le monde par d'autres fonctions touristiques dont le culturel, le paysager, le sportif, la découverte, le rural etc. mais le vecteur dans tous ces pôles d'intérêt, reste l'environnement sous toutes ses facettes. Préparer le futur touristique à Martil, et un cadre de vie de qualité pour ses habitants, dépend donc de la promotion de l'environnement.

Différentes actions peuvent être entamées ou programmées, selon l'urgence et l'importance, parmi elles :

- L'aménagement du bras mort de l'oued Martil, actuellement dépotoir et déversoir sauvages pour ordures et eaux vannes. Il ne s'agit pas de le remblayer mais de la garder comme plan d'eau, après dragage, curage, traitement chimique, mécanique et des aménagement de ses abords en chemins de promenade avec des bancs, plantés éclairés. L'opération n'est pas très coûteuse, elle peut constituer un autre pôle d'animation et attirer l'investissement par l'installation de commerces loisirs... Dans le même esprit mais de façon plus sommaire devrait être traité la lagune de O El Maleh ;
- Activer la programmation de la station de traitement. Un projet stratégique mais incontournable, sa réalisation dépend de l'assainissement global de Tétouan et Martil, mais pour lequel tous les ingrédients existent (études, organisme institutionnel pouvant pré-financer..) ;
- Prévoir une campagne de plantation des arbres d'alignement sur les avenues et rues importantes (même non revêtues). Une action qui peut être jumelée avec la réalisation de la ceinture verte prévue par le PA et qui joue également un rôle de frein à l'urbanisation ;
- Pour les ordures ménagères, il y a lieu d'abandonner définitivement la décharge de Taïfor (Cabo Negro). Il n'y a pas de site, dans le territoire de la commune apte à recevoir une décharge, aussi, la solution de l'utilisation de celle de Tétouan paraît être la plus appropriée. Concernant le ramassage qui n'est pas généralisé aux zones d'urbanisation non réglementaire denses, des solutions adaptées doivent être expérimentées, tel que petits véhicules type Honda, charrettes ou brouettes avec des points de convergence récupération.

### **D.4. Qualification de l'espace urbain**

L'amélioration du cadre de vie urbain à Martil est perçue différemment selon les estivants visiteurs, d'un côté, et les habitants et connaisseurs des réalités profondes, de l'autre. Car pour ces derniers, Il n'y a pas de qualification possible sans l'intégration des vastes sous quartiers qui entourent la ville, en plus du lifting général demandé par tout le monde. Parmi les recommandations concernant le premier volet :

- Inscrire de manière définitive, l'équipement primaire des quartiers insalubres, comme mission nécessaire et obligatoire des pouvoirs publics (collectivité et administration) ;
- Encourager la population à s'organiser en associations de quartiers, véritables partenaires actifs, ou principaux acteurs, dans toute opération de restructuration ;
- Réduire la taille des opérations pour mieux maîtriser leur gestion technique et sociale.

En ce qui concerne les aménagements urbains :

- Transformer certaines ruelles du centre ancien et du lotissement Karima, en rues piétonnes ;
- Construire un petit muret en pierres le long de la corniche avec des ouvertures régulières sur la plage ; Il permettra le drainage des gens sur ces passages équipés de points d'eau avant la sortie sur la corniche. Le muret constituera également un obstacle à l'ensablement de la route à chaque tempête ou vent d'Est.
- La création de places et l'aménagement de celles qui existent en places largement minérales comportant quelques arbres, des bancs et un éclairage adapté (Place de l'église, Karima, place du lotissement Rimal sur la corniche...).
- Des alignements d'arbres pour ombrager les rues et les parkings, et un mobilier urbain robuste et résistant aux intempéries.
- Créer de nombreux petits espaces verts, d'aménagement adapté à la population.
- Donner un intérêt à la qualité architecturale des nouvelles constructions (réglementation au niveau de la gestion urbaine, instaurant des concours pour les projets publics et programmes importants..).

## D.5. Voirie circulation et parking

A Martil, la voirie circulation constitue un des secteurs d'équipement les plus importants qui conditionne la continuité du rayonnement actuel de la ville et son essor touristique. Car développer la voirie c'est faciliter l'accès, la circulation et le séjour dans la ville.

Les axes importants qu'il est recommandé de réaliser ou renforcer sont de deux types :

- Les voies stratégiques :
  - Deux voies de contournement (décongestionnement par temps d'encombrement) ;
  - La route de liaison Tétouan Martil (ouverture sur la mer) ;
  - Le dédoublement de Tétouan Martil (grande influence pendant toute l'année) ;
  - La transversale Colainord Golf (meilleure intégration de Martil au reste du littoral) ;
  - L'extension de la corniche vers Azla (préparation du future et maîtrise du désordre actuel).
- Les voies de desserte et les urgences :
  - Le renforcement d'une piste existante sur le tracé d'une voie de contournement (première étape);
  - L'ouverture de certaines voies repérables dans les tissus denses (intégration et unité urbaine) ;
  - L'entretien de la voirie existantes (renforcement du programme en cours).

Concernant le parking qui pose un grand problème, principalement en été, il y a lieu de rétablir une défaillance dans la réglementation de construction qui n'oblige pas actuellement, l'intégration de places de stationnement, aux projets de logements.

Par ailleurs, des possibilités d'aménagement de parkings existent, le long de certaines voies et sur des terrains encore vides (carte).

## D.6. Gestion et finances locales

Plusieurs indicateurs montrent qu'il est possible de mieux gérer le budget communal, principalement au niveau des recettes (recouvrement représentatif des taxes réglementaires et montage de projets financièrement rentables).

Cette problématique des finances locales mérite une étude spécifique et scientifique, appuyée sur les données réelles décortiquées et débouchant sur des propositions d'amélioration concrètes. Une journée sur ce thème pourrait clôturer ce travail.

Parmi des exemples de recettes qui soulèvent des interrogations :

- Les taxes d'édilité, taxe urbaine et sur les terrains non bâtis constituent la première ressource de la commune (9,6 MDH soit 50% en 2002), alors qu'elles ne touchent pas la totalité du parc logements (environ 12000 en 2002) et des terrains vides du périmètre urbain ;
- La part de la TVA occupe la deuxième place parmi les ressources de la commune, cependant, elle est en recul constant par rapport au total des recettes ;
- Le total cumulé des autorisations commerciales est de 1350 environ, alors que le nombre des patentes payées (taxe qui revient à la commune) est de 677 ( $\approx$  0,5 M DH en 2002) ;
- La Municipalité ne tire pas bon profit de certains biens : le camping, la location de commerces et logements (43 boutiques maisons et garages, pour 100 à 250DH/mois), et de l'exploitation des plages, parkings (près de 1000 places pour 60 à 80000 DH, comme prix de concession) et stationnement des véhicules de transport public.. etc ;
- Le secteur de transport peut constituer une ressource importante et permanente par :
  - L'application des arrêtés municipaux de taxation sur les moyens de transports desservant la Commune ;
  - La mise en place une gare routière, point de départ et d'arrivée des transporteurs, permettant le prélèvement des taxes sur le transport ;
  - L'aménagement de parkings, en mesure de répondre à la demande, surtout en été.

Au niveau du personnel de la commune qui regroupe 197 fonctionnaires répartis entre 22 services et bureaux, il constitue la première dépense et absorbe plus de 40% du budget (7,8 MDH en 2002).

Dans l'objectif d'améliorer le niveau du service, il serait nécessaire d'organiser des stages de formation-qualification au profit des fonctionnaires et employés de la commune :

- Stage d'initiation à l'informatique - bureautique ;
- Comptabilité et gestion pour certains fonctionnaires ;
- Séminaires ou journées sur des thèmes ponctuels (droit d'urbanisme, l'environnement, la qualité urbaine, l'esprit citoyen...).